



# Mille-pattes

Randonneurs de Neuilly-Plaisance

Siège social: Mairie, 6 rue du Général de Gaulle– 93360 Neuilly-Plaisance. millepattes.neuillyplaisance@gmail.com

Site: <http://www.mille-pattes-np.com> . Agréée Jeunesse et Sports sous le n°93SP336. Affiliée FFRandonnée n°00428.

Association loi 1901 , déclarée à la Sous Préfecture du Raincy le 30/06/1987 sous le numéro W932000977. SIRET: 448 010 280 00015.

## ADHESION familiale pour la Saison 2025-2026

**Document à renvoyer à B. LAMAURT, 2 ter rue des Champs 93360 Neuilly-Plaisance**

<b>NOM</b>		<b>Prénom</b>		
<b>Adresse:</b>				
<b>Ville</b>		<b>Code Postal</b>		
<b>Adresse mail (bien lisible):</b>				
<i>Attention, votre adresse-mail est obligatoire pour recevoir votre licence dématérialisée.</i>				
<b>Tél. domicile:</b>		<b>Mobile:</b>		
<b>Date de Naissance:</b>		<b>N° de licence FFRandonnée:</b>		
<b>(pour les renouvellements)</b>				
<b>Autres membres de la famille</b>	<b>Parenté</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>mobile</b>	<b>Adresse mail</b>

**Demandent à adhérer à l'Association Mille-Pattes Randonneurs de Neuilly-Plaisance pour la saison 2025-2026**

*J'ai noté que la loi n°84-610 du 6 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.*

◇ **94€ adhésion + licence IRA** (Individuelle-Responsabilité civile+ Accidents corporels)

◇ **10€ abonnement** à « Passion Rando » 4 numéros (facultatif).



Montant du règlement: .....€

Par chèque à l'ordre du Mille-Pattes

Par virement sur le compte du Mille-Pattes ( **IBAN FR58 2004 1000 0100 7073 6T02 088** ) .

Par CB via le formulaire Hello Asso consultable sur le site du Mille-Pattes

⇒ *J'autorise expressément Le Mille-Pattes à utiliser les images fixes ou audiovisuelles réalisées dans le cadre de ses activités, sur tout support destiné à sa promotion: site internet, documents publicitaires, etc. En aucun cas l'association ne cèdera les images visées à des tiers.*

⇒ *Protection des données: le Mille-Pattes réserve pour son usage interne les renseignements fournis sur ce bulletin d'adhésion. Ils ne seront fournis qu'à la FFRandonnée pour l'obtention de la licence.*

